



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2024

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant;

QUE le rôle général de perception des taxes pour l'année 2024 a été complété et déposé au bureau de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, au 12 avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant;

QUE toutes personnes dont les noms apparaissent comme étant sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers peuvent en prendre connaissance lors des heures normales de bureau;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À ST-GABRIEL-LALEMANT, CE 10^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2024.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière